

## Commission permanente du 6 juillet 2026 :

### **Le Département renforce son soutien à l'agriculture nivernaise et poursuit ses aides aux investissements pour les communes et les intercommunalités.**

Réunis ce lundi 6 juillet, les élus de la Commission permanente du Conseil départemental ont adopté **à l'unanimité les 28 rapports** inscrits à l'ordre du jour. Cette séance a notamment été marquée par le renforcement du soutien à la modernisation des exploitations agricoles, dont le budget passe de **2,8 millions d'euros à 4,3 millions d'euros**, ainsi que par l'attribution de **815 000 € d'aides aux communes** et aux communautés de communes pour accompagner leurs projets d'investissement. Les élus ont également pris de nombreuses décisions en faveur des solidarités, de l'insertion, de la culture, du sport, de l'habitat, des routes départementales et de l'environnement.

#### **L'agriculture : un engagement renforcé pour préparer l'avenir**

Dans un contexte où le monde agricole fait face à de nombreux défis, le Conseil départemental poursuit et amplifie son engagement en faveur des exploitations nivernaises.

Les élus ont décidé de porter le soutien départemental à la modernisation des exploitations agricoles de **2,8 millions d'euros à 4,3 millions d'euros**, soit **1,5 million d'euros supplémentaires** mobilisés pour accompagner les investissements des agriculteurs. Cette augmentation permettra de répondre à davantage de projets de modernisation, d'améliorer les conditions de travail, de favoriser le renouvellement des générations et d'accompagner les exploitations dans leur adaptation aux évolutions économiques et climatiques.

La Commission permanente a également confirmé son soutien aux jeunes agriculteurs, à travers les aides aux CUMA, ainsi qu'aux manifestations qui valorisent les filières et les savoir-faire agricoles de la Nièvre.

#### **815 000 € pour accompagner les projets des communes et des intercommunalités**

Le Conseil départemental confirme également son rôle de partenaire des collectivités locales.

**Lors de cette Commission permanente, 815 000 € d'aides ont été attribués aux communes et aux communautés de communes** afin de soutenir leurs projets d'investissement.

#### **Contacts :**

**Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54**

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Ces financements permettront notamment d'accompagner des opérations de rénovation d'équipements publics, d'aménagement de centres-bourgs, de modernisation de salles des fêtes, de développement d'équipements sportifs, de création d'une maison des étudiants en santé à Cosne-Cours-sur-Loire ou encore de nombreux projets de proximité financés dans le cadre des contrats de partenariat territoriaux et de la Dotation cantonale d'équipement.

### **Des décisions concrètes dans tous les domaines du quotidien**

Au-delà de ces deux engagements forts, les élus ont notamment adopté des aides en faveur de la parentalité, soutenu les structures d'insertion par l'activité économique, accompagné des actions culturelles, sportives et associatives, poursuivi les investissements sur les routes départementales, contribué à l'amélioration de l'habitat, renforcé les actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées et engagé de nouvelles initiatives pour la préservation des espaces naturels.

**À travers ces décisions, le Conseil départemental confirme sa volonté d'investir dans celles et ceux qui font vivre la Nièvre : ses agriculteurs, ses communes, ses associations et l'ensemble des acteurs qui contribuent chaque jour à la vitalité de la Nièvre.**

**Contacts :****Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54**

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17